

Page 5

Le point sur les travaux réalisés et en cours

Page 6

Regard sur l'association «Accueil et Solidarité»

Pages 9 à 11

Dossier : tout sur le transfert des compétences des Régies Municipales

Page 12

Zoom sur le club de l'Avenir Aturin Athlétisme

vivre à Aire

le journal d'information de la ville d'Aire sur l'Adour

Décembre/Janvier 2010 • N°68



Les 5 et 6 décembre,
8^e édition du festival BD
«Bulles d'Aire»



Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons procédé à des modifications importantes pour la gestion de l'eau, du gaz et de l'électricité. Jusqu'à l'heure, les Régies Municipales exploitaient les services publics locaux à la satisfaction générale.

«Alors, pourquoi changer ?» me direz-vous.

La réponse nous a été imposée par la loi : c'est l'ouverture du marché de l'énergie, voulue par l'Europe et le Gouvernement, qui supprime le monopole de la fourniture de gaz et de l'électricité.

Lorsque l'on a 100 % des abonnés de la Ville, on ne peut qu'en perdre (!) et de ce fait, on fragilise la gestion des Régies. La suppression du tarif régulé de l'électricité est par ailleurs annoncée. Comment alors compenser à l'extérieur de la Ville ce que l'on risque de perdre sur le territoire aturin ? En créant une Société d'Économie Mixte (SEM). C'est désormais chose faite et nous avons porté les fonds propres de Gascogne Énergies Services (GES) à plus de 10 millions d'euros afin de pouvoir distribuer du gaz dans 23 communes landaises.

Je reste Président de Gascogne Énergies Services qui fonctionnera avec tout le personnel des anciennes Régies et qui fera vivre un véritable projet de développement.

S'agissant de l'eau et de l'assainissement, notre choix s'est porté sur le SYDEC qui est une régie départementale. Le SYDEC reprend l'intégralité de la dette de la Régie et s'engage à réaliser d'importants travaux sur nos réseaux, dans les trois prochaines années, et cela, sans augmenter le prix de l'eau assainie.

Nous avons ainsi privilégié l'intérêt des abonnés aturins. Qui peut s'en plaindre ?

Ces transferts de gaz et d'électricité à Gascogne Énergies Services et de l'eau assainie au SYDEC, ont été votés à l'unanimité du Conseil Municipal. C'est le fruit d'un choix raisonné et concerté, dans le seul intérêt des Aturins.

Un choix difficile certes à faire mais qui est à la hauteur du nouvel enjeu qui nous a été imposé.

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Robert Cabé

EN BREF page 4

Les actus de la Ville

Accueil des nouveaux arrivants, l'éco-quartier de Lariou, le sentier du lac du Brousseau...

EN COURS page 5

Le point sur les travaux en cours

Le remplacement de la toiture de l'Aérodrome, une voiture électrique pour les agents municipaux chargés de la propreté urbaine...

REGARD SUR... page 6

L'association «Accueil et Solidarité»

Les bénévoles d'Accueil et Solidarité agissent dans l'ombre au service des autres : lumière sur leurs actions au quotidien

C'EST VOTÉ ! page 7

En direct du Conseil municipal

Retour sur les conseils municipaux du 23 septembre et du 4 novembre

PROCHE DE VOUS page 8

Infos pratiques, infos services

Numéros utiles, permanences juridiques gratuites...

LE DOSSIER pages 9 à 11

Tout sur le transfert des Régies Municipales

Depuis le 6 novembre 2009, le transfert des compétences eau, assainissement, gaz et électricité est effectif. Revue de détail...

ILS ET ELLES... FONT AIRE page 12

L'Avenir Aturin Athlétisme

Regard sur une association qui avance à l'allure de ses champions...

SORTIR pages 13 et 14

L'agenda

Tout l'agenda culturel et sportif des mois de décembre et janvier.

Le carnet

Expression des groupes politiques d'opposition

Directeur de la publication : Robert Cabé • Maire-adjoint délégué à la communication : Bernard Bézineau • Rédaction et mise en page : Christelle Corolleur, chargée de la communication • Conception graphique : Esens • Photos : Ville d'Aire sur l'Adour, O.G Boiscommun, Fédération de course landaise, JC Dupau • Imprimeur : Castay, Aire sur l'Adour • Distribution : La Poste • Dépôt Légal : Novembre 2009 • Tirage : 3700 exemplaires

La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Ce document a été réalisé sur du papier respectant la norme PEFC (celle-ci signale que les produits à base de bois sont issus de forêts gérées durablement). Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de tenir compte que ce journal est entièrement recyclable.



Ça s'est passé...



Mardi 10 novembre 2009, M. le Maire et tout le personnel de la maison de retraite d'Aire sur l'Adour étaient présents pour célébrer en musique les 100 ans de Marie Deses. Une aturine «pure souche» (née dans le quartier du Mas), épouse de Joseph, tailleur pour homme, avec qui elle a eu trois enfants.

▼ 100 ans !

Le 30 octobre, un choc frontal entre deux véhicules s'est produit sur la bretelle d'accès à la déviation d'Aire. Il a fait sept blessés. Voilà quel était le scénario imaginé par le SDIS 40 (service départemental d'incendie et de secours des Landes) pour une manoeuvre inter-centre des pompiers d'Aire sur l'Adour, de Barcelonne du Gers, de Geaune, Grenade et Villeneuve.

▼ Mise en situation concluante



▲ Le triomphe des jeunes

Il était difficile de trouver mieux que les six acteurs qui ont disputé le Championnat de course landaise le 4 octobre dernier à Aire. Au final, c'est le benjamin des écarteurs Hugo Viney-Thomas, qui a très largement dominé cette ultime compétition de la saison. Du côté des sauteurs, c'est Louis Ansolabéhère qui est devenu le nouveau maître des airs.



◀ Le ministre du plan de relance en visite à Aire

Patrick Devedjian s'est rendu à Aire le 9 novembre dernier pour visiter les travaux de Cathédrale Saint Jean Baptiste, inscrite dans le plan de relance du gouvernement.

Un plan spécifique «cathédrale» a été mis en oeuvre en faveur de la restauration de ces édifices majeurs de France. Avec le plan de relance, c'est 163 000 euros qui viennent se rajouter à l'enveloppe de 560 000 euros du Ministère de la Culture.

▲ Une offre de soins complétée à Jean Sarrailh

Une nouvelle unité «post-aigüe» a été inaugurée le 2 octobre 2009 à la clinique Jean Sarrailh. Cette nouvelle structure d'accueil est destinée à recevoir pour des durées de séjour de 2 à 3 mois, des adolescents en grande difficulté. La clinique Jean Sarrailh et ses 4 hectares font partie intégrante du paysage aturin depuis 1950. Dédiée, au départ, aux tuberculeux, elle est depuis le milieu des années 1970 une clinique médico-psycho-pédagogique pour un public jeune puisqu'elle dépend de la Fondation Santé des Étudiants de France.





Vous pouvez suivre l'évolution du projet sur le blog spécialement dédié à l'éco-quartier de Lariou : <http://eco-quartier.blogspot.com>

L'ÉCO-QUARTIER DE LARIOU

La concertation publique, tout comme l'étude de conception du projet, ont été initiées en mai 2009. Ces phases débouchent aujourd'hui sur une première définition des orientations d'aménagement présentées en réunion publique le 26 octobre 2009.

Les orientations programmatiques générales sont les suivantes :

- Développer une offre mixte de logements, avec une part de logements locatifs sociaux, une part significative d'accession à la propriété à prix modérés et une offre en accession « libre » ;
- Diversifier les formes urbaines : logements individuels groupés et lots libres. Des formes « intermédiaires » du type « immeubles villas » (petits collectifs disposant d'entrées individualisées) pourront également être étudiées. Elles devront permettre des évolutions ultérieures des logements pour s'adapter aux évolutions de la vie ;
- Les espaces publics devront faciliter les échanges entre les futurs habitants. Ils devront être conviviaux et convenablement dimensionnés pour laisser une large place aux modes doux de déplacement. Ils comprendront un espace de rencontre du type placette ou square.

UN TROPHÉE POUR LA VILLE

La ville d'Aire sur l'Adour a reçu des mains du Préfet des Landes, le 23 septembre 2009, le trophée départemental de la sécurité routière en entreprise dans la catégorie « Administration, Collectivités Locales et Établissements publics ». Ce prix récompense les efforts importants entrepris par la commune depuis plusieurs années pour sensibiliser ses personnels municipaux aux enjeux de la sécurité routière. Une démarche volontariste et des actions innovantes ont ainsi permis à la Ville de ne déplorer aucun accident impliquant un véhicule municipal en 2008 et en 2009 :

- Élaboration d'un document unique comportant un volet « déplacements professionnels ».
 - Interventions régulières de l'ACMO (Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité) de la commune auprès des agents municipaux sur la question de la sécurité routière et rappel des règles de sécurité aux agents.
 - Travaux de sécurisation de la circulation interne au niveau du Centre Technique Municipal (ralentisseurs, réduction de la vitesse à 20 km/h, refonte de la signalétique...)
 - Mise aux normes de sécurité de l'ensemble des véhicules du parc municipal (triangle de signalisation, gilet haute visibilité et trousse de secours). Par ailleurs, tous les véhicules amenés à circuler sur la chaussée sont équipés d'un gyrophare et d'un tri-flash.
- Enfin, la commune assure, via ses ateliers, l'entretien régulier et le suivi de ses véhicules.



BIENTÔT, LE TOUR DU LAC DU BROUSSEAU DE NOUVEAU ACCESSIBLE

Une restitution par l'État du sentier pédestre faisant le tour du lac est en effet programmée cet hiver.

Ce chemin piétonnier sera long de 450 mètres sur une largeur d'1,5 m. L'empierrement du chemin sera en grave naturelle.

Pour franchir des fossés, suivant leur importance, quatre passerelles de 3 à 5 mètres seront mises en place et pour le franchissement des zones humides, des caillebotis seront construits.

Ces travaux seront réalisés dans le respect des normes environnementales. La commune souhaite une fin des travaux pour le printemps 2010.

RÉCEPTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La réception des nouveaux Aturins se déroulera à l'Hôtel de Ville **lundi 14 décembre à 18h30**. Instaurée depuis 1996, elle invite les nouveaux venus à partager l'histoire de la Ville, ses traditions, ses projets, mais aussi à poser les questions liées au quotidien. À la fin de la cérémonie, et après avoir partagé le verre de l'amitié, chacun repart avec un dossier pratique sur la Ville.

AIDE AUX ÉTUDIANTS

Si vous habitez Aire sur l'Adour et que vous êtes étudiant, de préférence dans l'enseignement technique, vous pouvez bénéficier d'un soutien financier dans le cadre de dispositions testamentaires de Mme Madaule, qui a légué en 1992, une somme de 400 000 francs au CCAS d'Aire sur l'Adour.

Envoyez votre candidature avant le 11 janvier 2010 à : M. Robert Cabé, Président du CCAS, rue du Général Labat 40 800 Aire sur l'Adour.



BÂTIMENT

Les travaux sur le toit de l'aérodrome ont commencé

D'ici la fin du mois de décembre, la toiture existante de l'aérodrome d'Aire sur l'Adour sera entièrement remplacée par des panneaux photovoltaïques.

Après une mise en concurrence, c'est la société



Énerlandes qui a été retenue par la commune pour assurer cette prestation.

Énerlandes est une Société d'Économie Mixte Locale (SEML) qui a pour vocation d'appuyer le développement des énergies renouvelables dans le département des Landes. Le Conseil Général des Landes détient plus de 70 % de son capital.

L'investissement total de cette opération (pose des panneaux solaires, réfection totale de la toiture et renforcement de la structure) est estimé à 525 000 euros.

Ce montant sera pris en charge intégralement par la société Énerlandes, ainsi que l'entretien et la maintenance des panneaux. Énerlandes aura alors l'exclusivité pendant 20 ans pour vendre l'énergie électrique produite par ces panneaux photovoltaïques. À l'issue de cette durée, l'ensemble de l'installation reviendra gratuitement à la commune.

AMÉNAGEMENT

L'aire de covoiturage en service

Depuis le 23 novembre, l'aire de covoiturage d'Aire sur l'Adour située route de Bordeaux est en service. N'hésitez pas à l'utiliser !

Sa capacité d'accueil est de 21 places de stationnement dont une place réservée aux personnes handicapées.

Le covoiturage est une alternative idéale



pour optimiser vos trajets domicile-travail. Initié depuis plus d'un an par le Conseil Général des Landes, le site Internet www.covoituragelandes.org regroupe à ce jour près de 2 150 inscrits pour 2 250 trajets proposés, sur l'ensemble du territoire départemental. Avec la nouvelle aire de covoiturage d'Aire sur l'Adour, c'est au total sept aires qui sont actuellement aménagées dans le département des Landes pour simplifier les départs quotidiens des covoitureurs.

Partager un véhicule en toute convivialité tout en réalisant des économies et protéger l'environnement devient désormais facile grâce à une plate-forme Internet : www.covoituragelandes.org et un standard téléphonique. En effet, pour les personnes n'ayant pas accès à Internet, le numéro indigo 0 820 820 138 est disponible du lundi au vendredi de 9h à 19h.

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



Le premier véhicule électrique à la Ville ! Depuis le mois d'octobre, les agents de la propreté urbaine utilisent pour se déplacer avec leur matériel, une voiture électrique.

Dans les rues comme au parc municipal, les Aturins ne le remarqueront certainement pas. L'engin est petit et, magie de l'électricité, très silencieux. Il se faufile partout et se glissera indifféremment sur la chaussée, dans les allées étroites ou sous le marché couvert.

Une action qui permet de témoigner de l'exemplarité de la municipalité, souhaitant, pour ses services, poursuivre la dynamique de développement durable engagée et produire des résultats à court terme.

Cette acquisition, pour laquelle la Ville a obtenu une subvention de 2 000 euros de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), complète ainsi la flotte de véhicules GNV (Gaz Naturel Véhicule).



▲ Sophie Cassou, nouvelle Présidente d'Accueil et Solidarité aux côtés de Claude Sarniguet, bénévole de l'association qui gère le local d'accueil de nuit.

les associations aturines

Accueil et solidarité

Les bénévoles de l'Association «Accueil et Solidarité» travaillent dans l'ombre pour aider les personnes en difficulté. Lumière sur leurs actions au quotidien.

L'association Accueil et Solidarité a été créée en 1987 avec pour vocation la coordination des différentes actions sociales menées par les associations d'Aire sur l'Adour : gestion et distribution alimentaire et actions en faveur des demandeurs d'emploi. C'est à partir de 1995 que l'association évolue et a pour objectif de permettre aux personnes en grande difficulté d'acquiescer ou de recouvrer une autonomie sociale grâce à un parcours d'insertion vers un logement adapté.

«Accidents de parcours»

L'association dispose ainsi de 10 logements dits «d'urgence» ou «logements passerelles» : quatre studios, trois T2, deux T3 et un T4. Cette catégorie de logement est destinée aux «accidentés de la vie» (violences conjugales, divorce...), au bord de l'exclusion sociale, afin de leur permettre de rebondir. La durée de l'hébergement est de 6 à 8 mois avec une participation locative «symbolique».

Ce sont les bénévoles qui composent la «commission des entrées». Ils décident de l'octroi de ces logements après une présentation des dossiers, détaillée mais

anonyme, par la conseillère en économie sociale et familiale, Coralie Sarrade, salariée de l'association.

Ensuite, les personnes accueillies s'engagent à la rencontrer régulièrement. Elle travaille en partenariat avec l'ensemble des acteurs sociaux du département, pour l'accompagnement vers un logement autonome.

En dehors des logements d'urgence, l'association «Accueil et Solidarité» gère aussi le local d'accueil de nuit de la ville d'Aire sur l'Adour.

Sur la période hivernale 2008-2009 le local d'accueil de nuit a hébergé 37 personnes

Le local d'accueil de nuit fonctionne à la nuitée et se caractérise par une durée d'accueil courte.

Il héberge gratuitement les personnes les plus vulnérables de façon «inconditionnelle», c'est-à-dire sans discrimination, sans sélection des publics accueillis. Il dispose de 6 places tout au long de l'an-

née (7 en période hivernale).

C'est Claude Sarniguet, ancien employé des services techniques de la Ville aujourd'hui à la retraite, qui s'occupe bénévolement de l'intendance de ce local. Cela, depuis que Claude Turmo, ancien Président de l'association le lui avait demandé. «Tant que je peux, je continue, j'aime le faire, j'aime aider les gens» explique Claude Sarniguet.

L'accès au local se fait soit par présentation directe du demandeur ou bien par l'intermédiaire de la veille sociale départementale (n° d'urgence 115).

Le local d'accueil de nuit d'Aire sur l'Adour fait partie du dispositif mis en place dans le cadre du plan d'urgence hivernale «plan grand froid» activé du 1^{er} novembre au 31 mars. Ce plan est déclenché par le Préfet de chaque département lorsque les conditions météorologiques deviennent extrêmes.

Sur la période hivernale 2008-2009 l'association a accueilli 37 personnes sans domicile fixe (36 hommes et 1 femme) pour un total de 176 nuitées.

«Accueil et Solidarité» est subventionnée par la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales), le Conseil Général des Landes et la Mairie d'Aire sur l'Adour.

L'association est composée de 15 membres dont 8 membres au bureau : Sophie CASSOU, Marielle DUCERE,

Nathalie MATHIAS, Patricia BARON, Evelyne DUPORTE, Martine BELLEGARDE, Annie MOUSSON et Fabien CAS-

TAIGNEDE. Elle emploie une salariée à plein temps : Coralie SARRADE, Conseillère en économie sociale et familiale.

Rens. : 4, rue Méricam, tél. : 05 58 71 30 77

C'est voté !

DÉLIBÉRATIONS

• Principales délibérations du Conseil Municipal du 23/09/09

- Approbation de la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : n° 1 - Secteur de «Conjoli» ; n° 2 - Secteur des «Arrats» ; n° 3 - Lieu dit «Claverie» ; n° 4 - Lieu dit «Jabalot» ; n° 5 - Lieu dit «Le Mas»
- Approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Transfert de compétences au SYDEC
- Bretelle de raccordement à l'autoroute A 65 - Convention relative à l'aménagement de la voie communale de Pistole
- Signature d'une convention d'accompagnement de maître d'ouvrage avec le CAUE des Landes (dans le cadre de l'aménagement du Centre-Ville)
- Demande de subvention auprès de l'Etat suite aux dégâts causés par la tempête Klaus sur le patrimoine communal

• Principales délibérations du Conseil Municipal du 4/11/2009 :

- Traité d'apport partiel d'actifs de la commune d'Aire sur l'Adour à la SEML «Gasconne Energie Services»
- Pacte d'actionnaires de la SEML «Gasconne Energie Services»
- Dissolution des Régies Municipales d'Aire sur l'Adour
- Avis du Conseil Municipal sur la révision du schéma départemental d'accueil des gens du voyage
- Approbation du CRAC (Compte Rendu Annuel d'Activité) relatif à la concession d'aménagement pour l'éco-quartier de Lariou
- Promesse de vente de terrains communaux au profit de la SAFER Aquitaine Atlantique
- Tarifs pour la cession de repas à l'EHPAD d'Aire sur l'Adour (CIAS d'Aire sur l'Adour)

Le texte complet des délibérations est publié au recueil des actes administratifs ainsi qu'au registre des délibérations de la Mairie d'Aire sur l'Adour. Ces délibérations sont librement consultables en mairie aux heures habituelles d'ouverture au public.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Considérant que le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme soumis à enquête publique ne porte pas atteinte à l'économie générale du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), ne réduit pas un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière ou une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels et ne comporte pas de graves risques de nuisance.

Considérant qu'à l'issue de la tenue de l'enquête publique, M. le Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable sans réserve.

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'approuver la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Aire sur l'Adour.

Le dossier de cette modification du Plan Local d'Urbanisme est tenu à la disposition du public et peut librement être consulté à la Mairie d'Aire sur l'Adour aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Subventions exceptionnelles Sportifs de haut niveau

Suite à la participation d'un sportif membre de l'Aéroclub d'Aire sur l'Adour au championnat du Monde de sa discipline (Céline Montorio a participé cet été au championnat du monde de Vol à Voile) et de deux sportifs membres de l'Avenir Aturin Athlétisme au championnat du Monde de leur discipline (Saïd Jandari et Marie-Laure Dumergues), le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité, l'attribution et le versement d'une subvention exceptionnelle de :

- 250 euros à l'Aéroclub d'Aire sur l'Adour.
- 500 euros (2 x 250 euros) à l'Avenir Aturin Athlétisme d'Aire sur l'Adour.

Ces subventions serviront à rembourser, en partie, les frais de déplacements à l'étranger engagés par les deux clubs pour leurs compétiteurs.

Avis du Conseil Municipal sur la révision du schéma départemental d'accueil des gens du voyage

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage a été approuvé le 18 mars 2002 par M. le Préfet des Landes et M. le Président du Conseil Général des Landes.

Cependant, en date du 30 septembre 2009, M. le Préfet des Landes a informé la commune que conformément aux obligations légales, ce schéma devait désormais être révisé et a communiqué, à cet égard, un projet de schéma révisé qui prévoit notamment la réalisation de 32 places supplémentaires au niveau de l'aire de grand passage situé au lieu dit Pourrin.

Or, l'aire de grand passage de 50 places sise au lieu dit Pourrin, en fonctionnement depuis 2004, répond pleinement aux besoins des gens du voyage et aux exigences de la loi. Rien ne justifie donc la réalisation de 32 places supplémentaires comme prévu dans le projet de révision du schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Dans ce cadre, il a ainsi été proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis défavorable au projet de révision du schéma départemental d'accueil des gens du voyage en ce qu'il prévoit la réalisation de 32 places supplémentaires au niveau de l'aire de grand passage pour les gens du voyage existante depuis 2004 au lieu dit Pourrin à Aire sur l'Adour.

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'émettre un avis défavorable au projet de révision du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

A noter : Le projet révisé de schéma départemental d'accueil des gens du voyage est librement consultable en mairie auprès de la Direction Générale des Services aux heures habituelles d'ouverture au public.

Proche De vous

NUMÉROS UTILES

MAIRIE : 05 58 71 47 00
RÉGIES : 05 58 71 62 43
SERVICES TECHNIQUES :
05 58 71 47 07
CIAS : 05 58 71 41 91
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :
05 58 45 19 05
MÉDIATHÈQUE : 05 58 71 67 74
CENTRE SAINT LOUIS :
05 58 71 61 65
SICTOM OUEST DU GERS (déchets)
: 05 62 08 93 84
POLYCLINIQUE LES CHÊNES :
05 58 06 64 64
MÉDECIN DE GARDE :
05 58 44 11 11
SAMU : 15
GENDARMERIE : 17
POMPIERS : 18
N° D'URGENCE EUROPÉEN : 112

PERMANENCES ET

CONSULTATIONS GRATUITES

• À la mairie :

Conciliateur de justice, sur rendez-vous, les 16 décembre, 20 janvier et 17 février à 14 heures.
Tél. pour RDV au 05 58 79 05 13.

• Le Point Info Famille

Situé rue Carnot, il est ouvert le mardi de 10h à 13h ; le mercredi de 14h à 17h ; le jeudi de 13h30 à 18h.

Permanence de notaire sur RDV le 1^{er} mardi du mois

Permanence d'avocat sur RDV le 3^{er} mercredi du mois

Rens. : 05.58.71.92.98

Courriel : pifat@wanadoo.fr

• Au Centre médico social

Pour connaître les permanences proposées et les jours et heures de celles-ci, contacter le 05 58 71 61 65.

• À l'EH PAD (Maison de retraite)

Permanence de la FNATH (association des accidentés de la vie) tous les 3^{èmes} jeudis du mois sur RDV.

Tél. pour RDV au 05.58.75.17.05

GRIPPE A H1N1

La grande campagne de vaccination contre le virus H1N1 a débuté le 12 novembre.

Qui peut se faire vacciner ?

Depuis le 12 novembre, la vaccination se fait selon l'ordre de priorité présenté par le Premier ministre : médecins et infirmières, femmes enceintes, entourage des nourrissons de moins de 6 mois puis, à terme, l'ensemble de la population.

Chacun reçoit, dans l'ordre de priorité, un « bon » personnalisé de l'assurance maladie invitant à se rendre, dans un délai d'une dizaine de jours et avec une pièce d'identité, dans un centre, avec adresse et heures d'ouverture précisées. Ce « bon » sera à remettre sur place.

Où se fait-on vacciner ? Le ministère de l'Intérieur a recensé 1 080 centres de vaccination sur le territoire.

À Aire, il s'agit du Centre de secours (Caserne des pompiers), situé dans le parc municipal.

Les personnes en charge du dispositif de vaccination vous accueillent du lundi au vendredi de 16h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Cette vaccination, gratuite, n'est pas obligatoire.

UN CORRESPONDANT DE LA HALDE À MONT-DE-MARSAN

Jean-Pierre PAPAÏS, correspondant local de la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité) dans le département des Landes, a pris ses fonctions le 23 novembre à Mont-de-

Marsan.

Il assure une permanence, sur RDV au 05 58 06 15 15, le 2^{ème} et le 4^{ème} lundis de chaque mois de 14h à 17h à la Boutique de la famille, rue Dominique de Gourgues. Pour s'informer sur la HALDE : 08 1000 5000 du lundi au vendredi de 8h à 20h ou sur Internet : www.halde.fr

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les conseillers régionaux seront élus pour la dernière fois les 14 et 21 mars 2010. Ils sont en effet appelés à être remplacés en 2014 par les « conseillers territoriaux » siégeant également au département, si le projet de réforme territoriale du Gouvernement est voté par le Parlement. Ils ne seront élus que pour quatre ans, au lieu de six pour les conseillers régionaux actuels.

L'ADIL 40

L'ADIL propose aux particuliers, un conseil complet sur toutes les questions relatives à l'habitat, dans ses aspects juridiques, financiers et fiscaux. L'ADIL 40 réalise également des diagnostics financiers ou plans de financement pour les candidats à l'accession à la propriété. Permanence à Aire-sur-Adour au Centre Social le 2^{ème} mardi du mois de 9h30 à 12h.

TOUT SAVOIR SUR LE SICTOM

Pour répondre à toutes vos questions, connaître les horaires des déchetteries ou suivre les actualités de votre SICTOM : sictomouest@blogspot.com

TIERS PAYANT

L'Assurance Maladie des Landes et les médecins libéraux des Landes ont signé un protocole local de tiers payant exceptionnel, à titre expérimental. Pourquoi ? Pour favoriser l'accès aux soins des assurés rencontrant des difficultés financières ou sociales en leur proposant de bénéficier exceptionnellement du tiers payant, appelé aussi « dispense d'avance de frais ». Cette mesure permet aux assurés de ne pas régler directement à leur médecin traitant la part obligatoire, l'Assurance Maladie s'en chargeant à leur place. Pour qui ? Cette mesure concerne les assurés qui rencontrent des difficultés passagères. Plus de rens. : www.ameli.fr ou par téléphone au 36 46.

Le geste utile...

Petits trucs pour emballages propres.
A quelques semaines de Noël, les papiers cadeaux en tous genres envahissent les rayons des magasins avant d'échouer dans nos poubelles. Or, tous ces papiers métallisés, paillés ou plastifiés, ne sont pas recyclables. Faites d'autres choix de papiers et pensez à la planète tout en étant créatifs. D'autres papiers peuvent se transformer en papier cadeau en un tour de main : papier kraft, chutes de papier peint... Les coloriages de vos enfants sont aussi les bienvenus !



RÉGIES MUNICIPALES

UN CHOIX POLITIQUE ET STRATÉGIQUE

Depuis le 6 novembre, le transfert des compétences des Régies Municipales est effectif. La gestion de l'eau et de l'assainissement est désormais réalisée par le SYDEC, régie départementale pour l'équipement des communes des Landes. La distribution du gaz et de l'électricité est réalisée par la SEML (Société d'Économie Mixte Locale) Gascogne Énergies Services (GES). Une solution qui permet de maintenir la continuité de la conception publique de ces services et de résister à la libéralisation de l'énergie.

Le Dossier

La qualité du service, sa proximité, la technicité des personnels, la maîtrise des coûts et la préservation des emplois : c'est tout cela qui est garanti par la décision prise par le Conseil Municipal de transférer les compétences des Régies Municipales.

Lors du Conseil municipal qui s'est tenu le 4 novembre, M. le Maire a rappelé les fondements de la création d'une Société d'Économie Mixte comme GES en remplacement des Régies : « Avec l'ouverture du marché de l'énergie, les usagers peuvent choisir leur fournisseur. Pour compenser les pertes éventuelles d'abonnés, il fallait donner la possibilité aux Régies de conquérir de nouveaux clients à l'extérieur du territoire communal. Le statut juridique des Régies Municipales n'autorisant pas cette possibilité, seule une Société d'Économie Mixte pouvait élargir cette activité à l'extérieur du territoire aturin. C'est le sens de la création de Gascogne Énergies Services. »

Le personnel transféré

Concernant le personnel des Régies, muni du statut de gazier et d'électricien (comme à EDF et GDF), il a été intégralement transféré à GES, tandis que le patrimoine immobilier des Régies reste propriété communale.

De ce fait, les Régies n'ayant plus d'employés pour s'occuper de l'eau et de l'assainissement, deux solutions se sont offertes à la Ville : soit recréer une régie et embaucher du personnel pour réaliser ce service, soit faire appel aux syndicats voisins spécialisés comme les Arbouts, le Tursan ou le SYDEC.

Après une analyse comparée des différentes propositions, c'est l'offre du SYDEC qui a été retenue par le Conseil Municipal.

Le SYDEC s'engage à reprendre l'intégralité de la dette actuelle des Régies (1,9 million d'euros), ainsi qu'à la réalisation de travaux d'amélioration des réseaux dans les trois prochaines années pour un montant de 1,850 million d'euros. **Tout ceci, sans augmentation du prix de l'eau assainie.**

La distribution du gaz et de l'électricité par Gascogne Énergies Services



Gascogne Énergies Services (GES) a vu le jour en février 2007, d'une volonté politique de la ville d'Aire sur l'Adour de créer, maintenir et exploiter les réseaux publics de distribution d'énergie à un niveau régional.

GES est une structure unique dans le département des Landes avec un actionariat majoritairement public.

Après une récente recapitalisation et l'arrivée de nouveaux actionnaires importants (Gaz de Bordeaux et Direct Énergies), la commune d'Aire sur l'Adour reste actionnaire majoritaire en détenant 59,24 % du capital. En ajoutant les 10,19 % de capital détenu par le Conseil Général des Landes et les 5,09 % détenus par le Sydec, le secteur public détient 74,53 % du capital de la SEML GES.

En résumé, le capital de Gascogne Énergies Services s'élève à 10 108 590 euros.

« Nous avons veillé à ce que la commune reste majoritaire. Il n'y a pas de minorité de blocage pour les actionnaires privés. De plus, il nous paraît réconfortant d'avoir à nos côtés, des partenaires tels que le Conseil Général des Landes, le SYDEC et les deux industriels que sont Gaz de Bordeaux et Direct Énergies », souligne Robert Cabé.

Le Pacte d'actionnaires de Gascogne Énergies Services

Le pacte d'actionnaires permet de pérenniser à travers GES, l'activité de la desserte d'électricité et de développer l'activité de distribution de gaz au travers de concessions nouvelles ainsi que la distribution de services ou de produits divers, grâce à un nouveau mode d'administration mieux adapté aux exigences du marché et à un partenariat industriel à vocation essentiellement « métier ».

Depuis le 5 novembre 2009, la nouvelle constitution du capital de GES est la suivante :

- Commune d'Aire sur l'Adour, 59,24 %
- Conseil Général des Landes, 10,19 %
- SYDEC, 5,09 %
- Sous-total Capital secteur public : 74,53 %
- SAS Direct Énergie Distribution, 19,78 %
- SAS Gaz de Bordeaux, 1,98 %
- SEML REGAZ, 1,98 %
- Crédit Agricole Mutuel Aquitaine, 0,03 %
- Caisse d'Épargne Pays de l'Adour, 0,52 %
- SAS Holding ETPM Elkarrekin, 0,49 %
- SA SEEBA Holding 0,15 %
- M. Jérôme Sentuc, 0,15 %
- Autres personnes physiques (M. Philippe Pellarini, M. Christian Dutrey, M. Michel Pandard et l'ensemble du personnel des Régies Municipales), 0,39 %.

Contact : Gascogne Énergies Services
ZAC de Peyres, 62, rue de Sarron
à Aire sur l'Adour

Tél. : 05 58 71 62 43

En cas d'urgence, contactez le bureau d'astreinte au 05 58 71 62 43

Site Internet : www.gascogne-energies-services.com

À savoir : CE QUI CHANGE : Eau et Assainissement, la gestion et la facturation sont assurées entièrement par le SYDEC. Les paiements se font directement par le Sydec • CE QUI NE CHANGE PAS : Électricité et Gaz reprise de l'activité par Gascogne Énergies Services (d'électricité et de gaz). GES reste votre interlocuteur privilégié pour tout ce qui concerne votre habitation ; les équipes de GES, que v

La gestion de l'eau et de l'assainissement par le SYDEC



Le SYDEC est une structure de solidarité intercommunale au service de l'intérêt général dont la vocation est le développement harmonieux des territoires dans le respect de l'identité de chaque commune.

Créé par les communes pour le développement des territoires

Le SYDEC (Syndicat Départemental d'Équipement des Communes des Landes) est un syndicat mixte à la carte. Il regroupe l'ensemble des 331 communes des Landes autour de la compétence historique du syndicat : l'électrification, mais pas seulement...

Le secteur de l'électrification a constitué la base de l'activité du SYDEC au service du développement de tous les territoires landais. Les collectivités adhérentes ont confié ensuite au SYDEC des compétences dans d'autres domaines comme l'éclairage public, le gaz, la maîtrise de la demande en énergie, l'eau potable et l'assainissement collectif et non collectif.

Quel que soit le réseau, le principe de fonctionnement reste le même : la solidarité intercommunale permet d'assurer le meilleur service public au meilleur coût.

Les membres adhérents au SYDEC assument un choix politique fort : le territoire ne doit pas être aménagé dans la seule logique des intérêts économiques. Les besoins de la collectivité humaine tels que l'eau et

l'énergie sont des droits fondamentaux qui exigent égalité et solidarité.

Créé en 1937, le SYDEC change et s'adapte sans jamais perdre les valeurs du service public : égalité, continuité et adaptabilité.

Quelques chiffres significatifs

- 78 millions d'euros de budget annuel
- 180 emplois permanents
- 1 700 opérations d'investissement engagées par an
- 50 millions d'euros d'investissements annuels
- 17 700 km de réseau de distribution électrique
- 534 km de réseau d'assainissement collectif desservant 25 000 abonnés
- 2.070 km de réseau d'alimentation en eau potable desservant 26 500 abonnés
- 64 stations d'épuration d'une capacité totale d'épuration de 135 000 équivalent habitants
- 43 forages d'eau potable
- 75 500 points lumineux (ou foyers)
- 1 231 km de réseaux de distribution publique de gaz

En terme de service, le SYDEC prévoit un accueil sur Aire (dans les locaux de Gascogne Énergies Services, ZAC de Peyres), une astreinte 24h/24 et 7j/7, des modalités de paiement élargies (TIP, Internet, ...) et des prestations de services pour tous les aspects techniques afin d'éviter des recrutements en personnels plus coûteux.

Par ailleurs, le SYDEC est actuellement en cours de certification ISO 9001, gage de qualité évident pour les usagers.

En terme de gouvernance, les conseils territoriaux du SYDEC permettront aux élus municipaux de conserver, au niveau local, un regard sur les tarifs et la maîtrise des investissements dans ces domaines de compétence transférés.



Le SYDEC et l'eau potable

Actuellement, une quarantaine de collectivités ont transféré la

totalité de leurs compétences en matière de production et de distribution de l'eau potable au SYDEC. À ce titre, le SYDEC réalise, pour le compte de ces collectivités adhérentes, les investissements et exploite les ouvrages.

Le SYDEC et l'assainissement collectif

Actuellement, une soixantaine de collectivités ont transféré la totalité de leurs compétences en matière de traitement et de transport des eaux usées au SYDEC. À ce titre, le SYDEC réalise, pour le compte de ces collectivités adhérentes, les investissements et exploite les ouvrages.

Le SYDEC et l'assainissement non collectif

Actuellement, 172 collectivités du département des Landes ont transféré leurs compétences au SYDEC en matière d'assainissement non collectif. Le SYDEC intervient ainsi sur plus de 30 000 installations d'assainissement individuel pour réaliser les contrôles obligatoires prévus par la Loi sur l'Eau.

Contact SYDEC : 0810 40 90 40
Ce numéro Azur est à votre disposition pour tout ce qui concerne l'eau potable et l'assainissement (facturation, fuites, bouchage réseau, qualité d'eau...), 24h/24 et 7j/7.

Les modes de facture en espèces ou en chèque s'effectuent à la perception d'Aire sur l'Adour, les paiements par prélèvement, par TIP ou autres (GES) : gestion et paiement des factures à l'accueil habituel, ZAC de Peyres (plus de paiement au Trésor public pour vos factures de vous connaissez déjà, sont à votre disposition pour tout renseignement.

ILs et eLLes... font Aire

L'Avenir Aturin Athlétisme

Fiche d'identité du club :

- Créé en 1948
- 115 licenciés pour la saison 2009/2010 (+ 10 % par rapport à la saison dernière) : 62 licenciés pour les catégories jeunes, 53 licenciés pour les catégories adultes
- Membre de la Fédération Française d'Athlétisme
- 5 cadres techniques diplômés (animateur, moniteur ou entraîneur).
- En 2008 : participation à plus de 40 compétitions, 800 résultats dont 40 victoires individuelles.

Dans le monde de l'athlétisme, l'Avenir Aturin Athlétisme est un club qui compte. Mais c'est surtout un club qui compte à Aire sur l'Adour. Avec 115 licenciés et l'organisation de plusieurs compétitions, il participe activement à l'animation sportive de la Ville.

À l'Avenir Aturin Athlétisme, plusieurs entraîneurs, tous diplômés, proposent des séances variées, à la portée de tous, ludiques pour les jeunes et les débutants, plus intensives pour les athlètes confirmés.

Les sept compétitions d'athlétisme organisées d'octobre à juin au Stade Municipal : épreuves pour les jeunes (Challenge Prim'Athlé totalisant 1200 enfants), championnats départementaux, épreuves promotionnelles, semi-marathon, contribuent à la progression et à la renommée du club.

Au total, ce sont plus de 2000 athlètes qui ont fait le déplacement à Aire pour la saison 2008/2009, faisant de l'Avenir

Aturin Athlétisme l'un des premiers clubs organisateurs du département.

Du côté des résultats sportifs, ce n'est pas mal non plus ! Sur la totalité des compétiteurs, 36 % d'entre eux sont des athlètes classés.

Selon le président, Guy BOUGUE, «le club est parmi les meilleurs du département au niveau des jeunes, du demi-fond, avec cette année un groupe sprint compétitif au niveau régional et national.»

En compétition Interclubs, les aturins se sont retrouvés vainqueurs de la Finale Promotion Excellence.

Au niveau national, l'Avenir Aturin Athlétisme a été labellisé N3 pour les années 2008 à 2010.

La saison 2008/2009 aura enfin été marquée par :

- un podium 2^{ème} place aux Championnats de France UNSS sur 1500 m, pour Marion LAURENS (cadette).
- un titre de Championne de France de course en montagne pour Marie-Laure DUMERGUES qui

se classera ensuite 23^{ème} au Championnat d'Europe et 25^{ème} au Championnat du Monde.

- et un podium 3^{ème} place aux Championnats de France de course en montagne pour Saïd JANDARI, qui finira 7^{ème} du Championnat d'Europe et 19^{ème} du Championnat du

Monde.

Les Aturins se distinguent non seulement pour leurs bons résultats sportifs mais aussi pour leur engagement contre l'alcool et le tabagisme (signature de la charte «Alcool et jeunes») et en matière d'environnement avec la mise en place du covoiturage aussi souvent que possible.



▲ Les athlètes récompensés lors de l'assemblée générale du club : Marion Laurens, Marie-Laure Dumergues et Saïd Jandari

**Courir, sauter, lancer...
Plus vite, plus haut,
plus loin ! L'athlétisme
demeure le premier des
sports olympiques.**

La 8^e édition du festival BD «Bulles d'Aire» se déroulera les 5 et 6 décembre au centre d'animation. Bien installé désormais parmi les animations culturelles de la Ville, ce festival attire tout autant les bédéphiles que les curieux qui viennent découvrir le monde du 9^e art. Olivier. G. Boiscommun (auteur du visuel de l'affiche) nous offrira une exposition en 3D exceptionnelle dans la salle de l'Orangerie. Cette année, 36 auteurs seront présents pour offrir de magnifiques dédicaces. Outre le contact avec les auteurs, le festival sera l'occasion d'un jeu-concours jeunesse, d'une projection des DVD « petits univers de la BD en Aquitaine » et de diverses expositions de dessins. Centre d'animation et salle de l'Orangerie de 10 h à 18 h 30. Entrée gratuite

Des bulles pétillantes !



Musique • Exposition • Théâtre • Danse • Conférence • Sport • Loisirs

THÉÂTRE

LA TEMPÊTE

De William Shakespeare par les ateliers adultes du Théâtre des Lumières. Pièce mêlant drame et fantastique, humour et poésie. Venez découvrir cette aventure tout simplement fantastique aux multiples rebondissements !
Le 18 décembre à 20h30,
Centre d'Animation • 3 euros
Rens. : 06 61 99 80 36

MUSIQUE



CALLE CEREZO

Spectacle Flamenco proposé par le CAMA. Rassemblés autour de l'exceptionnel guitariste Javier CEREZO, les artistes

musiciens, chanteurs et danseurs de Calle Cerezo vous feront découvrir un flamenco plein de fougue et de sensualité, de défi et de révolte. Les 3 grandes disciplines du Flamenco, chant, guitare et danse, sont abordées avec maestria par des artistes de premier plan. Les connaisseurs comme les non-initiés apprécieront un spectacle de haut niveau.
Vendredi 15 janvier, à 20h30

Au centre d'animation
Location à partir du 7 janvier
à l'Office de Tourisme : 05 58 71 64 70

AUDITION DE NOEL

Par l'École de Musique. Cette représentation a pour particularité de mettre en valeur les plus jeunes musiciens de l'école. Ce sont des élèves qui n'ont, pour la plus grande majorité, pas plus de 4 ans de pratique instrumentale.

Le but est de leur faire découvrir le plaisir de la scène avec l'aide, bien sûr, d'un public généreux et intéressé.

Mercredi 16 décembre à 18h,
Centre d'Animation, Gratuit

DANSE

PORTES OUVERTES

Vous rêvez parfois d'être une petite souris pour voir ce qui se passe derrière

Marché de Noël

Dimanche 13 décembre de 9h à 18h
au marché couvert

Restauration
Produits régionaux pour le déjeuner

Produits gourmands & artisanaux
spectacles de marionnettes
Polichinelle "Le tonneau"

Promenade en calèche, manège avec poneys

Organisé par
AIRE ANIMATIONS
AIRE SUR L'ADOUR
*Commerces de la ville
ouverts toute la journée*

Goûter de Noël pour les enfants Gratuit

Spectacle de rue et chants de Noël



la porte ? Vous voulez connaître une nouvelle discipline ? Alors, n'hésitez plus, venez aux portes ouvertes de l'Arabesque aux heures de cours qui vous intéressent. Amenez vos parents, vos amis et faites leur découvrir la danse ! Vous pourrez ainsi observer le cours et découvrir les techniques enseignées par les professeurs.

45, rue Félix Despagnet
Tel : 05 58 71 31 18
arabesqu40@wanadoo.fr

FESTIVAL BD

BULLES D'AIRE

Le Festival accueille tous les ans de nombreux auteurs venus de la région mais aussi de toute la France et des pays voisins. Aujourd'hui, ce Festival est un des quatre plus grands événements du Grand Sud consacré au 9^{ème} art. Certains visiteurs viennent

de tout l'hexagone pour rencontrer leurs auteurs favoris et ramener quelques dédicaces. Loin du rythme effréné des grands Festivals, « Bulles d'Aire » doit sa réputation à la convivialité qui le caractérise. Pour la 8^{ème} édition, le festival accueillera 36 auteurs, déclinant tous les genres de la BD : jeunesse, pour adultes, fantasy, policier, humour... Nous y retrouverons Marc Moreno, parrain de la première édition qui dédicacera le 4^{ème} tome de sa célèbre série « Le Régulateur » dont la sortie en librairie est annoncée quelques heures avant le Festival Aturin. O.G Boisscommun sera à nouveau à l'honneur et, outre les dédicaces, nous a promis de faire une visite guidée de l'exposition en 3D de son univers. L'occasion de découvrir le monde magique de « Halloween », du « Livre

de Sam » ou l'univers de « Pietrolino ». Les plus jeunes ne seront pas oubliés et pourront rencontrer Mathieu Mariolle et Mélanie Pop « parents artistiques » de « Alta Donna », notre voisin gersois Ernst qui croque toujours avec talent les « Zappeurs ». Aussi, Phil Fenech dédicacera sa BD « Léo, passion rugby », une série qui devrait plaire aux fans du ballon ovale. Les 5 et 6 décembre, Centre d'Animation. Entrée gratuite

CONFERENCES

HISTOIRE ET ACTUALITÉS DU JAZZ

Par Pierre-Henri Ardonneau
Mardi 8 décembre à 18h30
CENT ANS D'AVIATION DANS LES PAYS DE L'ADOUR
Par Bernard Vivier
Mercredi 20 janvier à 18h30
Salle de l'Orangerie, Gratuit

SPORT

BADMINTON

Interclubs Régionale 3
Les 9 et 10 janvier,
Salle omnisports, route du Houga. Gratuit
Rens. : 06 88 73 71 84

RUGBY

Aire rencontre Aramits
Le 13 décembre, 15 heures
Aire rencontre Fleurance
Le 17 janvier, 15 heures
Aire rencontre Floirac
Le 31 janvier, 15 heures
Stade municipal
Rens. : 05 58 71 84 23

DIVERS

EXPOSITION-VENTE

Par l'association « Pyrénées Oural ». Pour vos cadeaux de Noël, vous trouverez un grand choix d'objets de l'artisanat russe (poupées gigognes, plateaux décorés)
Samedi 12 décembre de 9h30 à 19h à l'Orangerie

LE COUP DE COEUR DE LA MÉDIATHÈQUE

« Léo, passion Rugby », tome 2.



Depuis toujours, le rêve de Léo c'est de devenir champion de rugby. Aussi, quand Peyo, un nouvel entraîneur, crée une jeune équipe de rugby à Grineval-sur-Lez, lui et son ami Mouss le colosse, n'hésitent pas à se lancer dans l'aventure. Ils sont bientôt rejoints par d'autres jeunes joueurs. Cette BD traite avec humour de la passion du rugby, de l'amitié qui règne entre les jeunes, des valeurs propres à ce sport comme l'entraide et la solidarité. Phil Fenech dédicacera sa BD lors du festival « Bulles d'Aire ». Une aubaine pour tous les rugbymen et une belle idée de cadeau pour Noël.

Horaires d'ouverture :
mardi et mercredi,
9h-12h, 14h-18h
vendredi, 16h-19h
samedi, 9h-12h

MARCHÉ DE NOËL

Par Aire Animations
Dimanche 13 décembre de 9h à 18h - Rues du centre-ville et marché couvert

NAISSANCES

- Nolan GAYON de Sylvain GAYON et Frédérique BOULIN
- Angeline DUCOURNAU de Eric Marcel DUCOURNAU et Myriam DARZACQ
- Noah dos SANTOS de Jean-louis dos SANTOS et de Elisabeth DE OLIVEIRA
- Edmée, Kaname, Kazumi BOURDET de Eric BOURDET et de Lucile Nathalie BARDET
- Benjamin GAILLET de Grégory GAILLET et de Delphine MARSAN
- Thibaud Mathis ZODROS de Aurélien Paul ZODROS et Marie-Christine Daisy LECOMTE
- Ilyes David Jean ROUX de Olivier Nicolas ROUX et Christelle Fabienne Jacqueline

LABENNE

- Yann Raymond FERREIRA DA COSTA de Arnaud Pierre FERREIRA DA COSTA et Nadine DARRICAU

MARIAGES

- Dominique Hélène Pierrette PALOSCHI-CUNAT et Richard PEFFAU
- Sandrine DEYRIES et Laurent POITE

DÉCÈS

- Raymond Robert THOMAIN

- Albert DALLA BARBA
- Christian Yves LE DROUMAGUET
- Jeanne DUPOUY veuve LANUSSE
- Jeanne Denise BÉGU veuve PORTE
- Eva VIGNOLLES veuve MOUSSON
- Patrick Mariano FLORES
- Jean-Marc COURRIBET
- Marie-Marguerite NALIS veuve FURET
- Gilbert Roger Marcel ROBIN
- Robert Amédée DOUAT
- Jean-Charles BARBIER
- André Louis Jean LAVEILLÉ

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES D'OPPOSITION

Chères Aturines, chers Aturins,

Comme je vous l'avais annoncé, les Régies Municipales d'eau, de gaz et d'électricité de notre ville ont été dissoutes le 04 novembre 2009.

Cette institution qui était un des fleurons de notre cité, a apporté et rendu de nombreux services à l'ensemble des différentes générations d'aturins, depuis plus de 80 ans.

La fin des Régies Municipales était annoncée depuis longtemps. En effet, la municipalité d'Aire sur l'Adour a déjà transféré la compétence « électricité » au SYDEC en juin 2003. Nous sommes donc à la fin d'un processus engagé il y a quelques années.

La décision étant prise, l'obstructionnisme aveugle dessert le collectif. Même si je pense que l'on pouvait développer les Régies Municipales telles quelles, nous ferons en sorte, comme pour le transfert de l'eau et l'assainissement au SYDEC, que vous, citoyens et usagers, gardiez au travers de la SEML GASCOGNE ÉNERGIES SERVICES, l'ensemble des services et des compétences qu'apportaient les Régies Municipales d'AIRE SUR L'ADOUR.

La part de l'énergie dans un budget familial est aujourd'hui plus que jamais importante, GASCOGNE ÉNERGIES SERVICES se doit de faire que nos factures ne soient pas exponentielles tout en gardant un service de proximité.

Toutes ces transformations entraîneront des changements dans notre quotidien mais vous pouvez être assurés de mon accompagnement.

Cordialement,

Xavier LAGRAVE

Représentant de la liste « Aire un élan d'avenir »

Chères Aturines, chers Aturins,

Dans un mois les fêtes de fin d'année, auparavant un regard sur l'actualité si rude, notamment le chômage, l'impact et les conséquences sur le budget des familles dans notre pays, comment endiguer ce fléau touchant les plus faibles.

Retour sur l'actualité locale : la Régie Municipale 1925 et la fin des Régies Municipales 2009, un beau parcours. Emile Labeyrie élu Maire en 1925, ce sont d'éternels différends entre le fournisseur du gaz Eugène Fauqué et la Municipalité, avec des réunions interminables. Le passage à l'éclairage à l'électricité en 1926 et la création d'une Régie Municipale mettront un terme à ces divergences.

La fin des Régies Municipales, dissolution. Une évolution naturelle des marchés pour confier la gestion à G.E.S, gaz, électricité.

Eau, assainissement : à la demande de M. le Maire Robert Cabé et sous son égide, toutes les sensibilités du Conseil Municipal furent conviées à assister à l'audition des trois candidats potentiels. À l'issue de ces auditions, des dossiers nous furent remis, pour en analyser le contenu. Ayant la légitimité de ceux qui m'ont élu et le devoir de défendre les intérêts de tous, mon vote dans le choix du SYDEC fut en conscience, sans ambiguïté. Chères Aturines, Chers Aturins, dans les choix effectués des prestataires nommés ci-dessus soyons les meilleurs régulateurs, car nous sommes consommateurs.

Bien cordialement à tous,

Bernadette JOURDAN,

Représentante de la liste « Ensemble pour une Aire Nouvelle »



Jeunes et citoyens !

Après une année d'interruption, le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ) d'Aire sur l'Adour repart pour un nouveau mandat de deux ans. Les élections se dérouleront le 7 décembre. Avis aux candidats !

Après avoir dressé un bilan à l'occasion des 10 ans du CMEJ célébrés en décembre 2008, une réflexion sur l'utilité sociale et politique de cette jeune instance démocratique a été menée.

De Janvier à Octobre 2009, élus municipaux, responsables du Centre de loisirs, représentants des établissements scolaires et des associations de parents d'élèves se sont réunis afin d'impulser une nouvelle dynamique au CMEJ. Ainsi, le 7 décembre prochain, les nouveaux élus inaugureront un CMEJ «remodelé» !

Le nouveau cadre de fonctionnement du CMEJ a pour objet :

- d'aborder la notion de projet, de sa découverte à son appropriation,
- d'aider l'enfant et le jeune à se situer entre sphère privée et sphère publique,
- d'aider l'enfant à mieux comprendre le fonctionnement de la vie locale,
- de créer du lien entre l'enfant et son environnement,
- de prendre en compte les familles et établir un partenariat,
- de valoriser l'importance de la prise en compte de l'autre,
- d'apprendre et de favoriser l'écoute et la prise de parole,
- et d'apprendre à rendre compte.

Visites, observations et échanges

La première année, les enfants et les jeunes vont découvrir la vie d'une commune à travers des visites, des observations, des échanges avec les élus adultes. Ils vont découvrir l'existant. Ils vont également apprendre à rendre compte à leurs électeurs de manière ludique et conviviale. La fin de cette année de découverte sera clôturée par un

mini camp. Ils devront s'investir pleinement, tant dans sa préparation que dans son vécu. L'objet de ce camp aura deux objectifs : créer un groupe uni à travers une vie collective et mettre en application une première démarche de projet.

La deuxième année sera consacrée à construire des projets avec les jeunes élus, en fonction de leurs choix mais aussi des demandes de leurs camarades, en tenant compte de l'intérêt général.

Un lieu d'apprentissage et d'engagement

Ce sont au total 29 enfants et jeunes, du CM1 à la 4^{ème}, qui siégeront au Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes pendant 24 mois.

Ce Conseil, véritable petit frère du grand, se réunira en séances plénières une fois par trimestre, à l'Hôtel de Ville. Le reste du temps, les enfants travailleront en commissions thématiques, par petits groupes, lors de rencontres fixées le mercredi ou en dehors de heures de cours, à raison de 2 fois par mois.

Les prochaines grandes étapes à suivre

- Lundi 07 décembre 2009 : élection du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes avec proclamation des résultats à 18h à l'Hôtel de Ville.
- Mercredi 09 décembre 2009 : installation du CMEJ à l'Hôtel de Ville par Monsieur le Maire en séance plénière et rencontre avec les parents (présentation du projet, réponses aux questions).
- Mercredi 16 décembre 2009 : première réunion du CMEJ, à l'Hôtel de ville. Jeu : « À la découverte de ta commune ».

Contact CMEJ : 05 58 71 61 63

Courriel : centre.de.loisirs.aire@wanadoo.fr

